

*Initiatives ministérielles*

L'immigration a toujours été une source de vitalité pour notre pays. Ce sont les immigrants qui ont défriché nos forêts, travaillé dans nos usines, construit nos gratte-ciel et créé nos emplois. Ils l'ont fait dans le passé, ils le font encore aujourd'hui et ils le feront encore demain.

[Français]

Les modifications qu'il est proposé d'apporter à la Loi sur l'immigration par l'adoption du projet de loi C-44 que nous débattons aujourd'hui visent à faciliter l'expulsion des indésirables et à faire renaître l'espoir. Les abus commis par quelques-uns ont sonné l'alarme. Bien que le nombre des individus qui créent des problèmes soit infime, les préjudices qu'ils causent sont considérables.

Nous avons lu les journaux, entendu des récits, vu des images et peut-être même avons-nous assisté à des funérailles. Une poignée de criminels tire indûment parti de notre programme d'immigration. Il faut du temps pour appliquer la loi et certains d'entre nous ont pu constater, avec toujours plus de frustrations, comment les procédures d'appel de l'immigration et du système judiciaire étaient utilisées pour retarder des renvois.

[Traduction]

Le problème de l'application de la Loi sur l'immigration n'est pas propre au Canada, et il ne date pas d'aujourd'hui ni même de l'époque du précédent gouvernement. Il s'agit d'un problème mondial. Au sud, nos voisins éprouvent régulièrement des difficultés qui sont bien connues pour faire appliquer leur loi. Lorsque les prisons de Cuba se sont ouvertes, une vague humaine a déferlé sur la Floride. Sur la rive du Rio Grande, il y a des barbelés et des gardes armés. L'Afrique est aux prises avec la guerre, la peste et la famine à la suite d'importants déplacements de populations. Seule une petite partie de ces vastes mouvements de population nous touche, mais, pour nous, elle demeure importante.

• (1205)

L'an dernier, près de 110 millions de personnes se sont présentées au premier examen aux points d'entrée. En 1993-1994, les agents d'immigration ont interrogé plus de trois millions de personnes, étudié plus de 100 000 demandes d'immigration, mené 30 000 enquêtes et expulsé 9 000 personnes du Canada. En 1993, nous avons admis 81 000 travailleurs qualifiés ou gens d'affaires, sans compter les membres de leur famille, 24 600 réfugiés et 134 000 autres personnes qui ont pu rejoindre leur famille au Canada.

Nous ne pouvons cependant nous contenter de faire abstraction de ce qui est en fait un phénomène mondial ou nous dire que cela est inévitable lorsque trop de gens se présentent en même temps. Seulement quelques individus qui passent entre les mailles du filet avec de faux papiers, en mentant ou en donnant des renseignements incomplets, peuvent devenir la cause de beaucoup de souffrances, sans compter les réactions négatives qu'ils suscitent à l'égard de tous les immigrants et des réfugiés.

Il s'agit d'un problème canadien qui exige une solution qui nous soit propre. Le moment est venu de faire face à la question et de proposer des mesures.

Aujourd'hui, il s'agit pour nous, le gouvernement et les membres du Parlement peu importe leur parti, de montrer que nous pouvons assumer nos responsabilités en adoptant une nouvelle loi. Un certain nombre de députés ici présents se vantent d'être à l'écoute de leurs électeurs. J'espère qu'ils ont bien écouté. Parce que moi aussi j'ai beaucoup écouté. Je sais que les Canadiens veulent voir les députés, tous les députés bouger vite et dans la bonne direction.

J'entends des immigrants et des réfugiés nous dire d'empêcher une faible minorité de criminels de salir leur réputation à tous. J'entends les chefs de police et les policiers nous dire de modifier les lois afin de protéger les innocents et non les criminels.

J'entends partout au Canada des gens nous dire d'empêcher les criminels de s'infiltrer dans le pays en se faisant passer pour des immigrants ou des réfugiés.

Si nous ne réagissons pas rapidement et fermement devant les abus réels ou présumés contre le processus d'immigration et de reconnaissance du statut de réfugié, l'intégrité de tout le processus est menacée. Quand un trafiquant de drogue ou toute autre crapule passe entre les mailles du filet constitué par le triage sécuritaire et les mesures d'exécution de la loi, il discrédite un programme qui fait l'envie du monde entier.

[Français]

C'est à nous d'apporter des correctifs. Nous n'avons pas à repartir à zéro. Nous n'avons pas à rejeter une des politiques concernant les immigrants et les réfugiés les plus progressives de la planète. Il nous suffit d'apporter des correctifs et de compléter la tâche des criminels qui veulent se faire passer pour des réfugiés, d'empêcher des crapules de profiter des lenteurs administratives ou des communications intergouvernementales confuses pour prolonger leur séjour au Canada.

Nous devons être plus rigoureux dans l'application des règles touchant l'immigration. Le public compte que nous ferons davantage. Il est en droit de s'attendre que nous répondions à ses attentes, et c'est ce que nous ferons.

[Traduction]

Je vous dirai dans un instant quelles améliorations ont déjà été apportées dans l'exécution de la loi. Dans ce domaine, les modifications dont la Chambre est saisie et qui sont proposées à la Loi sur l'immigration sont autant de moyens juridiques permettant de faire observer les lois. Les modifications proposées aident à protéger le vrai réfugié; l'immigrant ordinaire n'a rien à craindre. Par contre, le criminel qui compte sur l'hospitalité du Canada pour tenter d'abuser de notre générosité pourra se retrouver hors du pays peu après son arrivée. En renforçant l'intégrité du processus, nous ferons beaucoup pour rétablir la confiance du public et contribuerons à l'édification d'un Canada meilleur et plus sûr. L'approbation des modifications par la Chambre entraînera, je pense, une amélioration sensible de notre procédure